

# 1 Qu'est-ce que la philosophie de l'économie ?

• L'économie constitue un formidable objet d'études pour la philosophie. Il y a de nombreuses raisons à cela, on peut d'emblée en citer deux :

1/ L'économie est omniprésente dans notre *vie quotidienne* : les concepts économiques, les statistiques économiques, parfois les théories économiques et souvent les économistes eux-mêmes sont présents dans les médias, dans la conduite de la vie économique et dans celle de la vie politique. Les citoyens, les entrepreneurs, les investisseurs, les hommes politiques ont une demande très forte à l'égard de l'économie. Et les questions économiques sont étroitement mêlées aux autres questions sociales, aux questions morales et aux questions politiques. Il est par conséquent naturel de vouloir comprendre comment fonctionne la science économique : doit-on suivre les conseils des économistes ? L'économie est-elle fiable ? Que peut-on attendre de l'économie ?

2/ L'économie est

(a) une discipline très *sophistiquée*, tant du point de vue théorique (voir par exemple la microéconomie, mais pas seulement) que du point de vue statistique (voir l'économétrie). Elle mobilise massivement les mathématiques qui sont souvent conçues comme l'apanage de la science moderne.

(b) L'économie est une science *sociale* - à côté de la sociologie, de l'anthropologie, de l'histoire, etc.

(c) Une bonne partie des hypothèses de la théorie économique sont des hypothèses qui sont *appliquées* à des contextes économiques mais qui ont une vocation plus large. Je pense en particulier aux *hypothèses de rationalité* des agents. Par exemple, le modèle du consommateur de la microéconomie est la spécification d'un modèle bien plus large et bien plus général de choix à l'achat de paniers de biens (voir plus loin).

Etant donné (a) + (b) + (c), on peut être tenté de voir en l'économie un *modèle de scientificité pour les sciences humaines et sociales*.

▷ B. Walliser (1994), *L'intelligence de l'économie*, p.9

“Souvent cataloguée comme la plus "dure" des sciences sociales ou la plus "molle" des sciences de la nature, l'Economie s'éloigne des canons usuels de toutes les autres disciplines pour se situer dans un 'ailleurs'.”

L'économie est donc appelée à jouer un rôle central dans la compréhension des sciences sociales (Quelles sont les particularités des sciences sociales ? Quelle est leur rapport aux sciences de la nature ? Les sciences sociales peuvent-elles réaliser les mêmes performances que les sciences de la nature ?) On peut aisément comprendre le rôle de l'économie dans cette discussion :

a/ si l'on juge *défavorablement* la science économique, on peut être tenté d'en conclure que les sciences sociales en général doivent suivre leur "propre voie", une voie essentiellement distincte de celle des sciences de la nature. C'est une conclusion fragile et incomplète. Fragile, parce qu'un tel jugement repose sur l'hypothèse que l'économie obéit à la manière de procéder des sciences de la nature. Cette hypothèse est très contestable. Certains soutiennent par exemple que la mathématisation est une base extrêmement superficielle de rapprochement avec les sciences de la nature, qui cache le fait que le rapport aux mathématiques est très différent (Voir McCloskey (1994), *Knowledge and Persuasion in Economics*, CUP, chap. "The Rhetoric of Mathematical Formalism" : "The economists...have adopted the intellectual values of the math department - not the values of the departments of physics or electrical engineering or biochemistry they admire from afar"). Incomplète, parce que si on l'accepte, on aimerait bien savoir ce en quoi consiste la "voie propre" aux sciences sociales.

b/ si, au contraire, on juge *favorablement* la science économique, on peut être tenté d'en conclure que l'économie montre la voie aux autres sciences sociales qui doivent la prendre pour modèle. Là encore, c'est une conclusion fragile et incomplète. Fragile, parce que rien ne dit que ce qui fonctionne (par hypothèse) pour le domaine économique fonctionne pour d'autres domaines (voir par exemple le débat sur "l'histoire analytique" en 1998-2000, c'est-à-dire sur la tentative d'appliquer les modèles de la théorie du choix rationnel - en particulier de la théorie des jeux - à l'explication de phénomènes historiques). Et incomplète, parce que cela ne nous dit pas ce qui dans la méthode économique est responsable (par hypothèse toujours) de son succès.

• Nous allons tenter désormais d'*organiser* quelque peu les aspects de l'économie qui soulèvent des questions philosophiques. Je vais suivre la présentation de D. Hausman (2008a) qui distingue **trois champs** principaux dans la philosophie de l'économie :

(1) Une large partie de l'économie se présente comme une science "positive" : elle prétend expliquer ou prédire certains phénomènes : quelle serait la conséquence de fortes précipitations météorologiques en juin prochain sur le marché du blé ? Comment expliquer la Grande Dépression ? Dans un marché où il y a peu d'entreprises productrices, comment ces entreprises réagissent-elles à l'arrivée d'une nouvelle entreprise ? Comme la plupart des sciences positives, l'économie fait l'objet de discussions épistémologiques et méthodologiques. On appelle en général ce premier champ la méthodologie de l'économie. Il relève de la **philosophie des sciences**. Je n'en dis pas plus pour le moment, le reste du cours revient sur ce premier champ de la philosophie de l'économie plus amplement.

(2) Dans la mesure, ensuite, où parmi les hypothèses fondamentales d'une part essentielle de l'économie contemporaine figure, sous une forme ou une autre, la proposition

selon laquelle les agents économiques se comportent de manière rationnelle, l'économie soulève des questions qui relèvent de la **philosophie de l'action et de la rationalité**. Voici le genre de questions que l'on se pose dans ce domaine :

1. quelles attitudes mentales sont pertinentes pour la décision ?
2. comment devrait-on décider en fonction de ses attitudes mentales ?
3. qu'est-ce que la croyance, le désir (ou éventuellement, certaines émotions, comme la tentation ou le regret) ? peuvent-elles être définies par leur rôle dans la prise de décision ?
4. comment peut-on révéler ("éliciter") les attitudes d'un agent à partir des décisions qu'il prend ?
5. quelles sont les conséquences empiriques des modèles de décision ?
6. quel rôle jouent les considérations empiriques en théorie de la décision ?
7. des principes normatifs sont-ils susceptibles de validation ? Si oui, comment ?
8. les principes centraux des modèles de décision existants sont-ils justifiés ? (exemples : transitivité des préférences pour l'ensemble des modèles, axiome d'indépendance pour le modèle de choix risqué, axiome de la chose sûre pour le modèle de choix en incertitude, actualisation exponentielle pour le modèle de choix intertemporel, etc.)

La théorie du choix rationnel au sens large s'intéresse en principe à toutes les formes de choix rationnel. On distingue en général trois branches principales :

- (i) la **théorie de la décision individuelle** (la liste de questions qui précède relève essentiellement de la théorie de la décision individuelle)
- (ii) la **théorie des jeux**
- (iii) la **théorie du choix social**

En théorie de la décision individuelle, l'agent est "seul face à la Nature", il n'interagit pas avec d'autres agents. La **théorie des jeux** s'intéresse aux problèmes de décision où interviennent *plusieurs agents* et plus précisément aux problèmes de décision où les conséquences de l'action d'un agent (ou "joueur") dépend de l'action des autres agents

### **Exemple 1 (Le Jeu de la Poule Mouillée)**

*Colin et Lise sont en voiture, ils roulent sur la ligne blanche de la même voie et avancent l'un vers l'autre. Chacun a le choix entre céder (C) et tenir (T)*

- *chacun préfère la situation où il tient et l'autre cède*
- *chacun préfère la situation où tous deux cèdent à celle où tous deux tiennent*
- *chacun préfère la situation où il cède et l'autre tient à celle où tous deux tiennent*

On peut représenter la situation par la matrice suivante :

	$C$	$T$
$C$	(3, 3)	(2, 4)
$T$	(4, 2)	(1, 1)

- La théorie des jeux introduit la notion d'**équilibre** pour "résoudre" de telles situations : les actions des joueurs sont en équilibre quand chacun joue la meilleure action possible étant donné l'action de l'autre. Dans le Jeu de la Poule Mouillée,  $(C, C)$  n'est pas un équilibre car si Lise joue  $C$ , Colin a intérêt à jouer  $T$ . En revanche,  $(C, T)$  et  $(T, C)$  sont des équilibres : ni Colin ni Lise n'ont intérêt à dévier.

Remarque : (i) il y a plusieurs équilibres, ce qui introduit un problème de *sélection* d'équilibre. (ii) aucun des deux équilibres n'est symétrique :  $(C, T)$  favorise Lise tandis que  $(T, C)$  favorise Colin.

- La théorie du choix social ou théorie du choix collectif étudie l'*agrégation* des préférences individuelles en une relation de préférence collective. C'est l'une des branches principales de l'économie normative contemporaine. Les premières contributions de la théorie du choix social remontent aux travaux de Borda et de Condorcet sur le vote (fin XVIIIème). Son formalisme ainsi que son résultat fondateur remontent aux travaux pionniers d'Arrow (1951).

### Exemple 2 (Le paradoxe de Condorcet)

Soient 3 candidats :  $a$ ,  $b$  et  $c$ ; et 3 électeurs : Pierre, Jean et Marc, dont les préférences sont comme suit :

Pierre	$a \succ b \succ c$
Jean	$b \succ c \succ a$
Marc	$c \succ a \succ b$

Appliquons la **règle majoritaire** à ces préférences, c'est-à-dire la règle selon laquelle  $x \succ_c y$  ssi  $x \succ y$  majoritairement :

$$\begin{aligned} a &\succ_c b \\ b &\succ_c c \\ c &\succ_c a \end{aligned}$$

(Condorcet, *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix* (1785))

La règle majoritaire a des propriétés qui, dans certains contextes la rendent, très attractive : elle jouit par exemple d'une propriété d'*anonymat* (les individus sont considérés de la même façon). Mais le Paradoxe de Condorcet montre qu'elle ne

garantit pas que les préférences collectives engendrées sont transitives.

(3) Dans la mesure, enfin, où l'économie fournit des outils et des principes d'évaluation des états, des institutions et des processus économiques, l'économie soulève des questions qui relèvent de la philosophie normative et plus particulièrement de la **philosophie morale et politique** - on appelle souvent l'interface entre les deux domaines l'**éthique sociale**. Voici de nouveau quelques-unes des questions importantes du champ :

1. Y a-t-il des principes moraux qui sont *explicites* dans les contributions économiques ? Quelles justifications peuvent-ils recevoir ?
2. Y a-t-il des principes moraux qui sont *implicites* dans les contributions économiques ? Quelles justifications peuvent-ils recevoir ?
3. qu'est-ce que le **bien-être** ?
4. Le bien-être (d'un individu) peut-il être assimilé à la satisfaction des préférences (de cet individu) ?
5. Peut-on comparer le bien-être de différentes personnes ?
6. Quelle est la relation entre le bien-être (*welfare*) et les autres concepts moraux et politiques (liberté, droits, égalité, etc.) ?
7. L'analyse économique peut-elle contribuer à la philosophie morale et politique ?

- Il faut insister sur le fait que ces trois domaines de la philosophie de l'économie sont tout sauf étanches : (i) le rôle de la théorie du choix rationnel est l'une des questions centrales de la méthodologie de l'économie ; (ii) la théorie du choix social est à la fois une branche de la théorie de la décision et de l'économie normative ; (iii) l'économie positive et l'économie normative sont intimement liées - certains pensent même qu'il n'existe aucune façon rigoureuse de les séparer.

- L'organisation du cours reflète en grande partie la tripartition que nous venons de considérer

## 2 Qu'est-ce que la méthodologie de l'économie ?

- Nous allons désormais introduire à la première partie du cours : la méthodologie de l'économie. La méthodologie de l'économie est une branche spécialisée de la philosophie des sciences i.e. la partie de la philosophie qui est consacrée à l'analyse des différents domaines de la connaissance.

- On fait souvent remonter la naissance de la science économique moderne à *Richesse des Nations* d'A. Smith (1776). La méthodologie économique s'est développée peu de temps après, et le développement de la science économique a été jalonné par des contributions

méthodologiques de première importance (voir Blaug (1992), Partie II pour une histoire de la méthodologie économique). Voici un échantillon de quelques contributions majeures de la méthodologie économique (jusqu'à l'époque contemporaine - non comprise) :

- ▷ John Stuart Mill (1836) "On the Definition of Political Economy and on the Method of Investigation Proper to It"
- ▷ John Neville Keynes (1891), *Scope and Method of Political Economy*
- ▷ Lionel Robbins (1932), *The Nature and Significance of Economic Science*
- ▷ T. Hutchinson (1938), *The Significance and Basic Postulates of Economic Theory*
- ▷ M. Friedman (1953), *Essays in Positive Economics*

Remarque : vous trouverez certains de ces textes (ainsi que des classiques de l'économie) sur <http://socserv.mcmaster.ca/econ/ugcm/3113/> et <http://o11.libertyfund.org/>.

Les liens entre la science économique et la méthodologie de l'économie sont particulièrement étroits. Des revues économiques de premier plan ont accueilli des contributions méthodologiques importantes. En témoigne par exemple un numéro de 1963 de la prestigieuse *American Economic Review* qui accueille des commentaires d'E. Nagel, P. Samuelson et H. Simon sur la méthodologie de M. Friedman. On trouvera des éléments d'histoire de la méthodologie économique dans Blaug (1992), Partie II, dans Hausman (1992) et dans Mongin (2000). Cela n'empêche pas, ici ou là, une certaine défiance :

- ▷ P. Samuelson (1992), "My life philosophy, policy credos and working days", dans Szensberg (ed.) *Eminent Economists, their life philosophies*, CUP

"Those who can, do science; those who can't prattle about its methodology."

Mais dès que l'économie connaît des évolutions importantes, on assiste à une résurgence des débats méthodologiques chez les économistes-mêmes. En témoigne les discussions actuelles sur l'économie comportementale et la neuroéconomie.

• Passons désormais à l'objet de la méthodologie. Voici la façon dont l'un des principaux "méthodologues" actuels le décrit :

- ▷ M. Blaug (1992), *The Methodology of Economics*, Cambridge UP

" methodology is that branch of economics where we examine the ways in which economists justify their theories and the reasons they offer for preferring one theory over another; methodology is both a *descriptive* discipline -" this is what most economists do "- and a *prescriptive* one -" this is what economists should do to advance economics ". " (p.xii)

Deux commentaires :

1/ M. Blaug considère que l'objet de la méthodologie de l'économie, c'est avant tout l'*évaluation des théories*. Comme le fait remarquer Hausman (1992), c'est certainement réducteur : les questions de la structure de l'économie, de sa stratégie et de ses heuristiques sont également très importantes. Pour le dire un peu brutalement, la méthodologies s'intéresse à toutes les questions que l'on peut rattacher à celle-ci : "Comment ça marche?"

2/ M. Blaug introduit par ailleurs une distinction entre méthodologie prescriptive et méthodologie descriptive. Il y a sans doute peu de "cas purs", mais la distinction est importante. Pour reprendre l'expression de la remarque précédente, on peut distinguer les questions :

- "Comment *fonctionne effectivement* la science économique?"
- "Comment *devrait fonctionner* la science économique?"

▷ K. Hoover (2001), *The Methodology of Empirical Macroeconomics*, CUP, p.x

"Most economic methodologists divide in two camps. On the one hand, they regard traditional methodology as prescriptive, directing the practice of economists on the basis of philosophical first principles. On the other hand, the recent tendency among methodologists reflects a reaction to the pretensions (arrogance, perhaps) of the methodologist telling the subject-matter specialist how to proceed. The recent approach is more descriptive. It accepts the autonomy of the economic practitioner and tries to understand the internal principles on which he proceeds or, without giving advice, to reconstruct the social or rhetorical strategies that inform his practice. This tendency is often agreeable to economists who wish to dismiss methodology as irrelevant and a waste of time."

Remarque : on pourrait ajouter aux questions "Comment ça marche effectivement?" et "Comment ça devrait marcher?" la question "Comment ça *pourrait* marcher?" : est-ce qu'on pourrait utiliser d'autres types de données? D'autres outils mathématiques? D'autres hypothèses fondamentales? (Voir par exemple Arrow (1986) : "Certainly, there is no general principle that prevents the creation of an economic theory based on other hypotheses than that of rationality. There are indeed some conditions that must be laid down an acceptable theoretical analysis of the economy. But as far as individual behavior is concerned, any coherent theory of reactions to the stimuli appropriate in an economic context (prices in the simplest case) could in principle lead to a theory of the economy.")

Blaug (1992) incarne une forme assez forte de méthodologie prescriptive : Blaug endosse une conception épistémologique générale, le **falsificationnisme** de K. Popper, et il évalue ensuite des pans entiers de la science économique du points de vue des exigences falsificationnistes - autant dire que le résultat est sévère pour l'économie! Il y a néanmoins

au moins deux raisons qui parlent en défaveur d'une approche trop prescriptive. D'une part, comme le dit Hoover, il y a la prétention étrange de dire aux spécialistes comment procéder. La seconde raison tient dans le fait que la philosophie des sciences n'est pas un domaine moins disputé et plus consensuel que le reste de la philosophie : on serait bien en peine de s'accorder sur des principes épistémologiques qui seraient assez forts pour induire des prescriptions précises concernant la science économique. D'où l'attitude plus prudente et plus modeste qui consiste à d'abord présumer une large part de rationalité épistémique chez les économistes.

- Hausman (1998) distingue 7 grandes questions/thèmes en méthodologie de l'économie ; je les présente en glosant quelque peu dessus (voir aussi Hausman, 2008a) :

1. Quel est le rôle des considérations normatives en économie ? L'économie est-elle une science purement positive ? Devrait-elle l'être ? [Voir SEANCE 9 avec Ph.Mongin]

2. Une très large partie des explications économiques reposant sur une théorie du choix rationnel, l'économie pose de façon spécifique la question de savoir si les raisons d'une action peuvent être ses causes. [voir PARTIE II]

3. L'économie est, parmi les sciences sociales, celle qui en apparence ressemble le plus aux sciences de la nature. Elle constitue par conséquent un objet de choix pour la question du naturalisme en sciences sociales, ie la question de savoir quelles sont les différences/ressemblances entre les sciences de la nature et les sciences sociales.

4. La théorie économique repose sur de très importantes idéalizations et abstractions. Exemples : les agents sont parfaitement rationnels ; les biens sont infiniment divisibles ; les prix sont donnés, etc. Est-ce que ces caractéristiques sont problématiques du point de vue épistémologique ? Est-il possible, par exemple, de considérer qu'une explication est satisfaisante quand on sait que les explanantes sont faux ? [voir SEANCES 2 et 3]

5. On interprète souvent les hypothèses (et les conclusions) des théories économiques comme des propositions *ceteris paribus* ; quel sens ont ces propositions ? Sont-elles légitimes en science ? [voir SEANCE 2-3]

6. La causalité en économie [Ø]

7. structure et stratégie : depuis notamment les travaux de Kuhn, les philosophes des sciences sont particulièrement intéressés par la question de savoir comment un domaine de recherches est structuré et comment il évolue. L'économie orthodoxe ou dominante est une étude de cas particulièrement intéressante : obéit-elle au genre de modèle proposé par Kuhn ? ou Lakatos ? [voir ci-après et SEANCE 2-3]

Cette liste est bien sûr loin d'être limitative. On pourrait ajouter par exemple :

8. Existe-t-il des lois économiques ?
9. Quel rôle peut jouer l'expérimentation en économie ?
10. Quelle est la relation entre microéconomie et macroéconomie ?
11. Quelles sont, et quelles doivent être, les relation entre l'économie et les autres sciences humaines pertinentes (sociologie, psychologie, etc.) ?

### 3 Qu'est-ce que l'économie ?

• On fait souvent remonter la naissance de la science économique au XVIIIème siècle et en particulier aux travaux de Cantillon, Hume (1752) et A. Smith (*Richesse des Nations*, 1776). Depuis lors, elle a connu un nombre important d'évolutions. Il aisé de nommer le genre de choses auxquelles s'intéresse l'économie : la production, la consommation, le commerce, la monnaie, le travail, etc. Bien moins aisé de donner une caractérisation plus générale de la science économique. Il n'est pas certain que fournir une définition ou une caractérisation de la science économique soit en définitive une question méthodologique de premier ordre. Il y a toutefois certaines tentatives classique qui ont le mérite de mettre en lumière certains aspects importants de l'économie.

#### (1) L'économie comme science de la richesse

Mill (1848) : l'économie est la science de la richesse (**wealth**). Elle étudie sa nature, les lois de sa production, de sa distribution et de sa consommation<sup>1</sup>. La richesse ne se réduit pas à l'argent : elle est constituée de ce qui (i) a une utilité (ii) sans être "fourni gratuitement par la nature" (iii) et qui a une valeur d'échange.

"Wealth may be defined, all usefull or agreeable things which possess exchan-geable value; or, in other words, all useful or agreeable things except those which can be obtained, in the quantity desired, without labour or sacrifice."

La citation suggère que (ii) et (iii) sont interchangeable. L'idée est probablement la suivante : si  $B$  n'est pas fourni gratuitement par la nature, et si Paul possède  $B$ , alors Jean peut être intéressé par un échange de  $B$  contre quelque chose qu'il possède. Réciproquement, si  $B$  a une valeur d'échange, donc si Paul est prêt à se défaire de quelque chose pour acquérir  $B$ , alors  $B$  n'est pas fourni gratuitement par la nature.

#### (2) L'économie comme science des conséquences du désir de richesse

Mill (1836) considère plusieurs définitions courantes de l'économie :

1. L'économie enseigne de quelle manière une nation peut s'enrichir.

Objection : Pour Mill, il y a dans cette définition une erreur de catégorie : elle traite l'économie comme un art, c'est-à-dire comme quelque chose qui délivre des **règles**, alors que l'économie est une **science** qui cherche à délivrer des vérités et même des **lois**. En

---

<sup>1</sup>Voir aussi Cournot (1863 : II, 8) : l'économie porte sur "les lois qui président à la production, à la distribution et à la consommation des richesses"

principe, l'art d'enrichir une nation devrait procéder de la science économique : tout art devrait être fondé sur la science correspondante pour asseoir ses recommandations.

2. L'économie est la science des lois qui régulent la production, la distribution et la consommation de richesse.

Objection : Cette seconde définition ne commet pas la même erreur de catégorie, mais elle souffre d'imprécision : prise à la lettre, elle inclut dans l'économie la plupart des autres sciences. Si un bien utile ou agréable est une richesse, alors la théorie de la production de richesse devrait inclure l'agronomie (pour la production du blé par exemple), la physiologie (pour la reproduction des animaux par exemple), la chimie, la mécanique, etc. L'économie n'a plus (ou presque plus) de frontières !

3. L'économie étudie la production, distribution, etc. *pour autant qu'elles sont déterminées par les lois de l'esprit* - c'est une science morale ou psychologique.

Cette définition est conceptuellement satisfaisante pour Mill, elle est simplement un peu trop vaste : elle laisse entendre que *toutes les lois mentales* (toutes les lois de la "nature humaine") sont pertinentes pour l'économie. L'économie repose en effet sur *une partie* des lois de la nature humaine. Ce sont les lois de la nature humaine individuelle, lois qui ne présupposent pas l'existence d'autres individus. Elles comprennent les lois de l'intellect et les lois des **désirs intéressés** (*self-regarding desires*). Qu'est-ce qui est exclu ? Les lois qui portent sur notre rapport à autrui (approbation, devoir, etc.), lesquelles appartiennent à l'éthique ou la morale.

⇒ La science économique ne prend en compte, parmi les motivations des hommes, que le désir de richesse et fait **abstraction** de toutes les autres. Elle ne soutient pas que le désir de richesse est la seule motivation qui guide les hommes. Mais étudie les effets de cette cause. La science économique prétend s'appliquer aux activités humaines où le désir de richesse joue un rôle prépondérant = le domaine privilégié de l'économie. La définition complète est celle-ci :

"The science which traces the laws of such of the phenomena of society as arise from the combined operations of mankind for the production of wealth, in so far as those phenomena are not modified by the pursuit of any other object"

"[Political economy] predicts only such of the phenomena of the social state as take place in consequence of the pursuit of wealth. It makes entire abstraction of every other human passion or motive ; except those which may be regarded as perpetually antagonizing principles to the desire of wealth."

Commentaires :

- deux précisions qui sont ajoutées : (1) il y a quand même deux principes structurellement antagonistes du désir de richesse qui sont intégrés à la science économique : l'aversion pour le travail et le "desire of the present enjoyment of costly indulgen-

- ces” ; (2) les individus sont censés agir au mieux pour assouvir leur désir de richesse (“capable of judging of the comparative efficacy of means for obtaining that end”).
- l'économie est identifiée par un ensemble de facteurs causaux.
- le domaine privilégié de l'économie est l'ensemble des phénomènes où le désir de richesse est un *facteur causal prépondérant*.

### (3) L'économie comme science des choix

Robbins (1932) : La théorie économique s'occupe de certains types de comportements, les choix. Ces comportement sont ceux où il y a une rareté des moyens disponibles pour atteindre une multiplicité de fins. Il y a choix quand on doit sacrifier la réalisation de certaines fins au profit d'autres, en raison de la rareté des moyens. L'unité de la science économique provient du type de comportement qu'elle étudie. Elle étudie la façon dont on est obligé de sélectionner en fonction de ses valeurs, et la façon dont la sélection change quand la rareté des moyens change ou quand les fins changent.

“Economics is the science which studies human behaviour as a relationship between ends and scarce means which have alternative use.”

Commentaires :

- cette définition détache (plus) l'économie de son domaine traditionnel et en fait une discipline plus générale que dans la conception de Mill : “...in so far as it presents this aspect [the influence of scarcity], any kind of human behaviour falls within the scope of economic generalisations. We do not say that the production of potatoes is economic activity and the production of philosophy is not. We say rather that, in so far as either kind of activity involves the relinquishment of other desired alternatives, it has its economic aspect.”
- la définition propose en tous cas une explication des ramifications de l'économie (à la théorie du vote par exemple).
- l'objet de l'économie est un *aspect* du comportement extrêmement répandu, ce n'est pas un type de comportement (par exemple les comportements qui sont dirigés vers le bien-être matériel)
- Jevons (1871/1911) : l'économie est "un calcul du plaisir et de la peine" ou "la mécanique de l'utilité et du *self-interest*"

Remarque : la définition de Robbins est encore très influente - avec des déplacements qui peuvent être importants. Exemple : le manuel Stiglitz & Walsh : “Choice in the face of scarcity is the fundamental concern of economics” ; Mankiw, *Principles of Macroeconomics* : “Economics is the study of how society manages its scarce resources.”

- Les domaines de l'économie sont relativement bien circonscrits. On distingue en général la macroéconomie et la microéconomie :

- La **macroéconomie** s'occupe des agrégats économiques : revenu national, taux de chômage, évolution globale des prix, inflation, croissance, balance commerciale, etc. Elle propose des modèles qui relient ces agrégats économiques. Elle s'intéresse notamment à la façon dont la politique économique (la politique fiscale et la politique monétaire) peuvent influencer ces agrégats. Sous sa forme moderne, on fait en général remonter la macroéconomie à la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936).
- La **microéconomie** prend pour point de départ le comportement des agents économiques. Les agents économiques ne sont pas nécessairement (et souvent pas) des individus, mais par exemple des firmes, des ménages, etc. A partir d'hypothèses sur ces comportements des agents économiques et sur la façon dont ils peuvent interagir, la microéconomie propose d'expliquer et de prédire ces comportements et plus généralement les phénomènes économiques.

Remarque :

- L'**économétrie** est une branche de l'économie consacrée à l'estimation empirique et aux tests des modèles issus de la microéconomie ou de la macroéconomie (on dit aussi parfois que de la statistique adaptée à l'économie et à ses données non expérimentales). L'un des usages principaux de l'économétrie est la prévision de variables macroéconomiques (PIB, taux d'inflation, etc)

- Une autre branche de l'économie que nous aborderons largement durant la troisième et dernière partie du cours est l'**économie normative** qui se consacre à l'évaluation des états et institutions économiques. Elle entretient des liens étroits avec la microéconomie.

## 4 Notre cible privilégiée

- Les discussions méthodologiques qui suivent ne vont pas porter exclusivement sur telle ou telle branche de l'économie, mais trouveront, disons, une application privilégiée en microéconomie. La microéconomie contemporaine ne sera pas exactement l'objet des discussions, mais il est utile de l'avoir en tête pour saisir le genre de démarche que l'on veut analyser. En cela, nous suivons Hausman (1992) qui se concentre aussi sur la microéconomie contemporaine. C'est pourquoi, je voudrais clôturer cette première séance par quelques rappels/éléments introductifs sur la microéconomie.

- On peut considérer qu'il y a deux hypothèses centrales au coeur des modèles (micro)économiques :

- (1) l'hypothèse de rationalité des agents
- (2) l'hypothèse d'équilibre du système

## 4.1 Les agents rationnels

• L'économie considère le système social qu'elle étudie comme constitué d'**agents** (ou d'acteurs) qui évoluent dans un environnement matériel et institutionnel. Ces agents ne sont pas nécessairement des *individus* : dans la théorie microéconomique élémentaire, les agents sont les ménages et les entreprises.

• Ces agents sont typiquement regroupés en catégories sur une base fonctionnelle : toujours en théorie microéconomique, on distingue principalement deux catégories d'agents, les ménages et les entreprises. Ils sont caractérisés fonctionnellement, c'est-à-dire par le genre de choses qu'ils font :

- un ménage (ou un consommateur) *consomme* des biens qu'il *achète* sur les marchés
- une entreprise (ou une firme) *produit* des biens qu'elle *vend* à des consommateurs

Chaque agent reçoit certains types d'informations sur la base desquelles il doit prendre un certain type de décision. Par exemple, les agents économiques sont informés des "prix du marché" et sur cette base décide de leurs achats, quantité de production, etc.

Remarque : La seconde Partie du cours sera intégralement consacrée à la rationalité et à la théorie du choix rationnel. Nous n'allons donc pas nous étendre sur le contenu exact des *modèles* de rationalité qui sont formulés par la théorie économique.

## 4.2 Le consommateur

Le modèle du consommateur repose sur les hypothèses suivantes :

- (C1) rationalité des préférences : le consommateur a des préférences transitives et complètes
- (C2) consumérisme : (i) les préférences d'un consommateur ne portent que sur les paniers de biens qu'il peut consommer (pas sur les paniers de biens d'autrui); (ii) les préférences d'un consommateur ne dépendent pas des préférences des autres consommateurs; (iii) un consommateur préfère plus de biens à moins de biens (monotonie)
- (C3) taux marginaux de substitution décroissants : le consommateur est prêt à échanger plus de  $y$  contre une unité de  $x$  quand la quantité de  $y$  que le consommateur possède augmente relativement à celle de  $x$
- (C4) le consommateur prend les prix des biens sur le marché comme donnés.
- (C5) maximisation sous contrainte budgétaire : le consommateur choisit un panier de biens qui maximise ses préférences parmi les paniers de biens compatibles avec son budget

Remarques :

- sur (C2) : (i) revient à ne pas prendre en compte le fait que M. Durand peut être affecté par le comportement de M. Dupont. On appelle cela les *effets externes* ou *externalité*. Une externalité peut être négative (telle action de Dupont affecte négati-

vement Durand) ou positive. (ii) si, en première analyse, on identifie les préférences au bien-être, alors (ii) revient à ne pas prendre en compte le fait que Durand peut retirer de la satisfaction du bien-être de Dupont - ou, inversement, que le bien-être de Dupont soit perçu négativement par Durand. On peut imaginer de monter dans la hiérarchie : Durand peut tirer satisfaction du fait que Dupont tire satisfaction de son bien-être (à lui, Durand). (iii) l'analyse microéconomique retient souvent une propriété plus faible, la propriété de non-saturation selon laquelle à n'importe quelle "distance" (aussi petite soit-elle) d'un panier de biens on peut trouver un panier de biens qui lui est préféré strictement.

- sur (C3) : les taux marginaux de substitution décroissants sont la version ordinale de l'hypothèse d'utilité marginale décroissante introduite par la révolution marginaliste à la fin du XIXème siècle. L'analyse microéconomique retient la propriété de *convexité* des préférences.

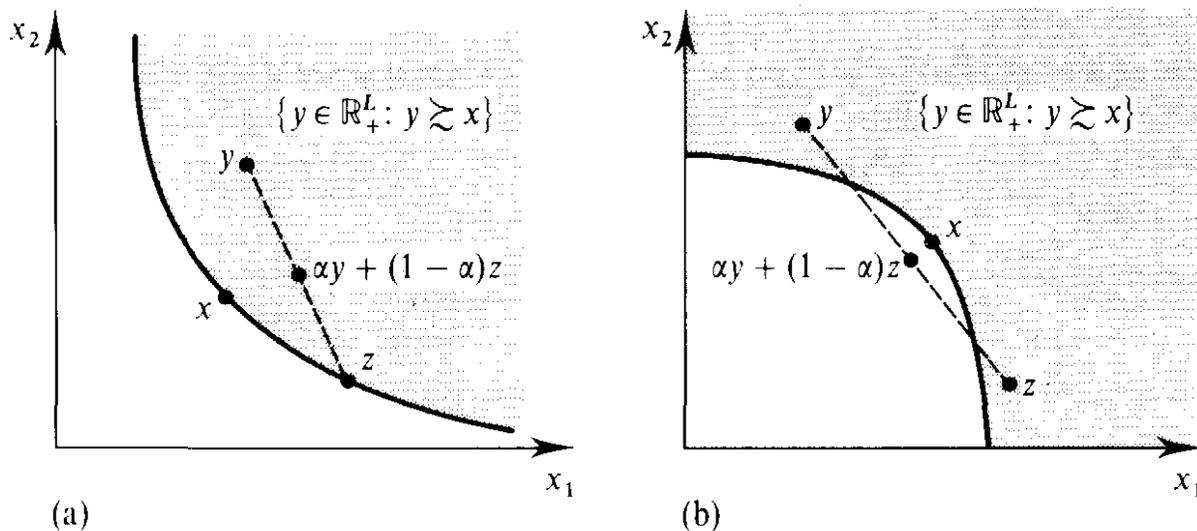


FIG. 1 – convexité des préférences

- sur (C5) : cette hypothèse relie le choix aux préférences de l'agent. On parle de la **demande** du consommateur pour désigner le panier de biens qu'il désire se procurer étant donné les prix et sa contrainte budgétaire.

### Exemple 3

Pierre considère des paniers de deux biens  $x_1$  et  $x_2$ . Un panier de biens est représenté par un vecteur à deux composantes  $(x_1, x_2)$  : la première composante représente la quantité du bien  $x_1$ , la seconde celle du bien  $x_2$ . Le prix d'une unité du bien  $x_1$  (resp.  $p_1$ ) est  $p_1$  (resp.  $p_2$ ). Pierre est par ailleurs soumis à une contrainte budgétaire  $w$  : l'ensemble des paniers de biens qu'il peut se procurer est l'ensemble  $B = \{(x_1, x_2) : x_1 p_1 + x_2 p_2 \leq w\}$ .

Graphiquement, on peut représenter cet ensemble dans le plan comme l'aire qui est en-dessous de la droite de pente  $p_1/p_2$  et qui coupe les axes en  $w/p_i$  :

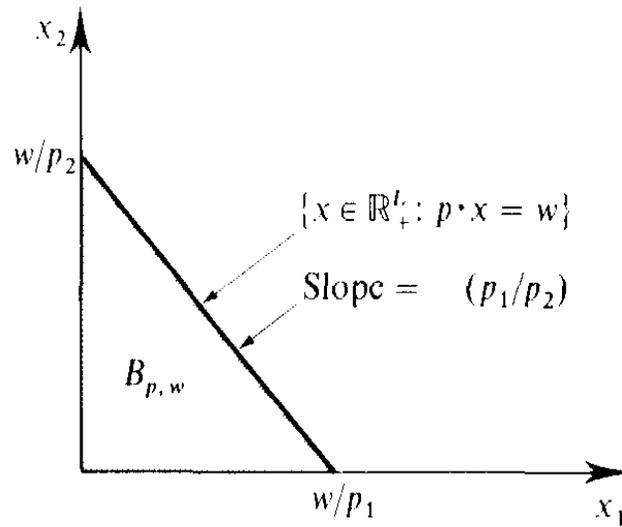


FIG. 2 – l'ensemble budgétaire

Le choix de Pierre étant donné son budget et les prix  $p = (p_1, p_2)$  est le meilleur panier qu'il puisse se procurer. Ce panier se situe au point de rencontre de la droite de budget et de la courbe d'indifférence qui est tangente à cette droite.

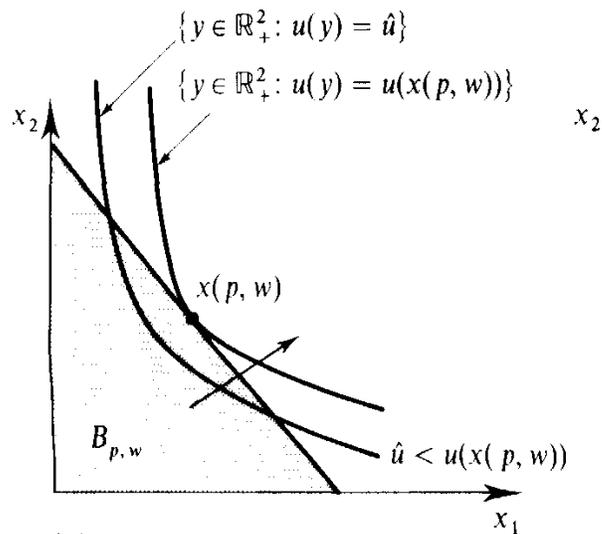


FIG. 3 – le choix du consommateur

### 4.3 La firme

- Je ne vais pas détailler autant le modèle de la firme. Les “désirs” de la firme sont plus contraints que ceux du consommateur : son objectif est de *maximiser son profit*, défini par la différence entre les recettes obtenues par la vente des produits sur les marchés et les coûts de production. On suppose que la firme est soumise à une *contrainte technologique* : la firme est censée choisir, parmi les plans de production qui sont technologiquement réalisables, celui qui maximise son profit. Il est également implicite dans cette analyse que la firme n’influence pas les prix qui sont “donnés” par le marché (il y a bien sûr nombre de modèles économiques qui relâchent cette hypothèse).

### 4.4 L'équilibre

- Pour le moment, nous avons vu les agents économiques. Les agents économiques obéissent à des hypothèses de rationalité qui sont adaptées à un environnement spécifique. Il faut souligner encore le point suivant : il y a “plus” dans les modèles du consommateur et de la firme que la simple spécification des modèles de rationalité à cet environnement spécifique. Dans le modèle du consommateur, il y a (C2)+(C3) (consumérisme et décroissance des taux marginaux de substitution). Dans le modèle de la firme, on suppose que le profit est le seul objectif de l'entreprise.

- Une fois que l'on a fait ces hypothèses sur les agents économiques, la question qui se pose est celle de savoir comment ils interagissent - en l'occurrence, comment ils interagissent sur un marché. La réponse de la théorie économique tient dans le second concept fondamental (à côté de celui de rationalité) : l'**équilibre**.

▷ Walliser (1994), *L'intelligence de l'économie*, O. Jacob

“Un "état d'équilibre" est plus précisément défini par la compatibilité des actions mises en oeuvre par toutes les entités de base, qui se répondent parfaitement les unes aux autres à travers les processus associés.”

Un système est dans un état d'équilibre s'il existe une forme de compatibilité entre les actions des différents agents - compatibilité qui implique une stabilité du système en l'absence de changement exogène. La notion d'équilibre est une notion générique qui reçoit différents contenus selon les contextes.

Nous allons développer quelque peu celle qui nous intéresse en considérant un marché pour un bien  $x$  dont le prix est noté  $p$ . La **demande agrégée** est la somme de la demande des différents consommateurs pour ce bien  $x$ . Supposons que l'on puisse représenter cette demande agrégée en fonction du prix ( $x(p)$  est la quantité du bien  $x$  demandée par les consommateurs si ce bien est vendu au prix  $p$ ) de la manière suivante :

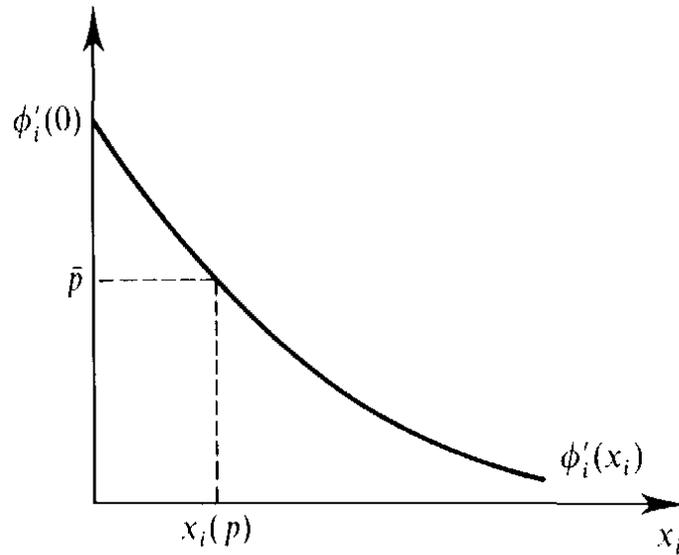


FIG. 4 – demande de  $x$

De l'autre côté, on a l'offre agrégée des firmes de l'économie :  $q(p)$  est l'offre agrégée pour un prix  $p$ . On la représente de la manière suivante :

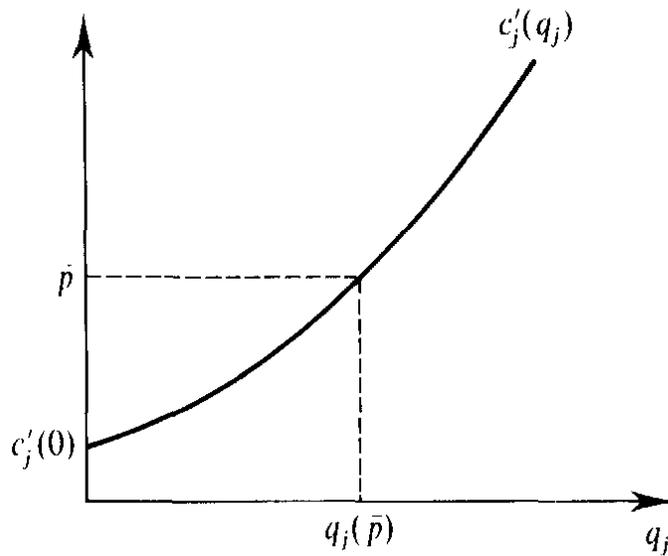


FIG. 5 – offre de  $x$

- Dans ce contexte, que peut-voilà signifier l'équilibre i.e. la compatibilité des actions des différents agents de l'économie ? Si l'offre agrégée excède la demande agrégée, les actions sont incompatibles dans la mesure où certaines entreprises ne trouveront pas de débouchés pour leurs produits. Symétriquement, si la demande agrégée excède l'offre agrégée, certains

consommateurs ne trouveront pas à acheter la quantité du bien  $x$  qu'ils souhaitent. L'exigence de compatibilité des comportements aboutit donc à l'hypothèse d'égalité de l'offre (agrégée) et de la demande (agrégée).

Une fois le prix fixé, les comportements des agents sont déterminés. C'est donc le prix qui va assurer la coordination de l'offre et de la demande : le *prix d'équilibre* est le prix qui égalise l'offre et la demande. Représentation graphique : le prix d'équilibre est l'intersection entre la courbe de demande et la courbe d'offre.

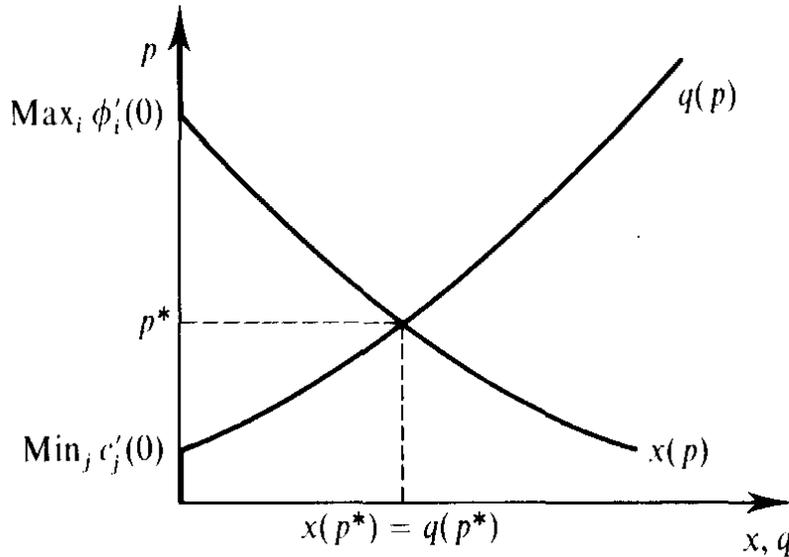


FIG. 6 – équilibre sur le marché pour  $x$

- Pourquoi est-ce que le prix de  $x$  serait-il le prix d'équilibre? L'idée, c'est qu'un **mécanisme d'équilibration** sous-tend le fonctionnement de l'économie :

- si la demande est supérieure à l'offre, alors les prix vont augmenter
- si l'offre est supérieure à la demande, alors les prix vont diminuer

Attention : le modèle ne contient pas ce supposé mécanisme d'équilibration : le modèle est statique, pas dynamique.

En revanche, il tire une partie essentielle de son pouvoir prédictif de l'analyse de l'impact sur l'équilibre de tel ou tel changement. On appelle cet exercice la **statique comparative**. A titre d'exemple, voici comment on pourrait représenter l'effet de l'introduction d'une *taxe à l'achat* où le consommateur paie  $t$  par unité de bien achetée.

La fonction de demande est toute entière décalée : pour un prix de vente  $p$ , elle passe de  $x(p)$  à  $x(p + t)$  puisque le prix d'achat est désormais  $p + t$ . On obtient un nouvel équilibre et le modèle prédit, notamment, que la quantité échangée va diminuer, que le prix de vente va diminuer, que le prix d'achat va lui augmenter.

- Autres exemples :

- marché d'un bien de consommation : effets d'une augmentation du prix des matières premières ; d'une amélioration technologique

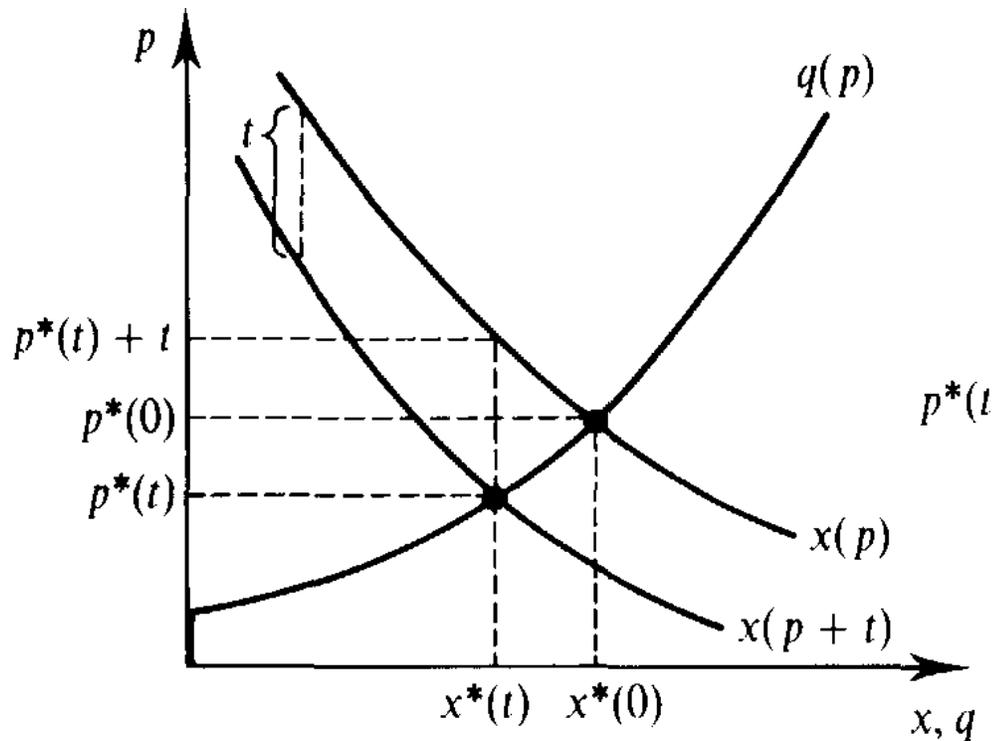


FIG. 7 – statique comparative (introduction d'une taxe)

- marché du travail : effets de l'instauration d'un (ou modification du) salaire minimum sur le nombre d'emplois, les revenus

## 5 Références

### 5.1 sur la philosophie des sciences sociales en général

- J. Elster (2007), *Explaining Social Behaviour : More Nuts and Bolts for the Social Science*, Cambridge UP

- M. Martin & L. McIntyre (1994), *Readings in the Philosophy of Social Science*, MIT Press [anthologie monumentale de classiques de la philosophie contemporaine des sciences sociales]

- A. Rosenberg (1995), *The Philosophy of Social Science*, Westview Press [introduction à la philosophie des sciences sociales par un spécialiste de la philosophie de l'économie (et de la biologie !); l'accent est particulièrement mis sur le statut et les difficultés de l'explication par le choix rationnel.]

## 5.2 sur la philosophie des sciences

- A. Barberousse & ali (2000), *La philosophie des sciences au XXe siècle*, Flammarion [ouvrage introductif]

- A. Barberousse & ali (à paraître), *Précis de Philosophie des Sciences*, Vuibert [ouvrage qui se veut être une version française et actualisée de Salmon (1992) ; le volume 1 porte sur la philosophie générale des sciences (explication, confirmation, réalisme, causalité, unité des sciences, etc.), le volume 2 contient un chapitre sur la philosophie des sciences sociales et un chapitre sur la philosophie de l'économie]

- Salmon & ali. (1992), *Introduction to the Philosophy of Science*, Prentice Hall [ouvrage plus avancé]

## 5.3 varia

- K. Arrow (1986), "Rationality of Self and Others in an Economic System", *The Journal of Business*, 59 :4

- D. Hausman (1998), "Economics, Philosophy of" *Routledge Encyclopedia of Philosophy*. ed. Edward Craig. London : Routledge, 1998, vol. 3, pp. 211-22.

- D. Hausman (2008a), "Philosophy of Economics", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*

## 5.4 sur la structure et la stratégie de l'économie

- D. Hausman (1992), *The Inexact and Separate Science of Economics*, Cambridge UP [chap 2-3]

- B. Walliser (1994), *L'intelligence de l'économie*, O. Jacob [chap. 1]

## 5.5 sur la méthodologie de l'économie (ses grands courants et son histoire)

- M. Blaug (1992), *The Methodology of Economics*, Cambridge UP

- D. Hausman (1992), *The Inexact and Separate Science of Economics*, Cambridge

- Ph. Mongin (2000), "La méthodologie économique au XXème siècle. Les controverses en théorie de l'entreprise et la théorie des préférences révélées", dans A. Béraud and G. Faccarello, *Nouvelle histoire de la pensée économique*, La découverte